

# LANCEMENT DU



# PLAN ACTION CLIMAT

# PAU-PYRÉNÉES

**JEUDI 19 MAI, À 18H**

**PALAIS BEAUMONT, AUDITORIUM LAMARTINE**



**S**'il est un domaine qui incarne à lui seul la solidarité entre les générations, c'est celui de la protection et de la réhabilitation de l'environnement. La lutte contre réchauffement climatique est une préoccupation majeure de nos concitoyens et un devoir vis-à-vis de nos enfants. Il est de notre responsabilité de décideurs publics d'inscrire cet impératif dans des réalisations.

A Pau, nous ouvrons actuellement une période de travail en commun, de décisions, et de changements. De nombreuses initiatives en matière de transition énergétique ont d'ores-et-déjà été prises. Un travail important a été accompli pour transformer en plaquettes de bois les embâcles du Gave de Pau. Nous avons également développé la méthanisation sur deux sites pour produire une énergie disponible, durable et renouvelable. La requalification du patrimoine bâti occupe une place importante dans nos politiques publiques. En ce qui concerne la mobilité nous avons mis en place en ville des navettes électriques. Nous allons progressivement développer sur l'ensemble de la ville une sécurisation des itinéraires doux, sans ruptures, avec des voies réservées, comme nous venons de le faire pour le boulevard des Pyrénées. Je souhaite également mettre à disposition plus de bicyclettes gratuites en ville, en diminuant drastiquement les coûts de fonctionnement. Nous proposons tous les jours, dans nos cantines, à tous ceux qui le souhaitent, un repas végétarien. La baisse de la quantité de déchets et la réorientation vers le compostage plutôt que l'incinération est un autre volet de notre action. Enfin, la mise en fonction du Bus à Haut Niveau de Services prévue en 2018 va bouleverser le plan de déplacements du cœur d'Agglomération.

La Communauté d'agglomération s'engage désormais officiellement dans l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territoire (PCET). Elle a par ailleurs été sélectionnée en tant que « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » par le Ministère de l'écologie en 2015. Notre plan d'action devra comporter des mesures concrètes et pratiques. Une de nos raisons d'agir est de donner du sens à la parole en transformant les propos et les volontés en actes. La vie politique est mal perçue du fait d'un excès de mots et d'une absence de faits. A travers notre futur Plan Climat Air Énergie Territoire, nous montrerons que nous sommes capables d'accomplir cette mission indispensable de préservation de nos ressources et du climat.

François Bayrou



# ÉNERGIE :

## QUI ET COMMENT CONSOMME-T-ON DANS L'AGGLOMÉRATION PALOISE ?

En 2015, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées a bénéficié d'une étude de prospective énergétique réalisée par EDF Collectivités. Cette étude a permis de comptabiliser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effets de serre du territoire. Elle a également permis de repérer les sources de productions locales d'énergie.

### ETAT DES LIEUX CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



**2340 GWh** consommés chaque année sur le territoire et **419 ktCO<sub>2</sub>** émis

### ETAT DES LIEUX PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE



**110 GWh** produits chaque année à partir d'EnR locales soit **5% de la consommation**

## LES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION PAU-PYRÉNÉES : QUI EMET COMBIEN ?

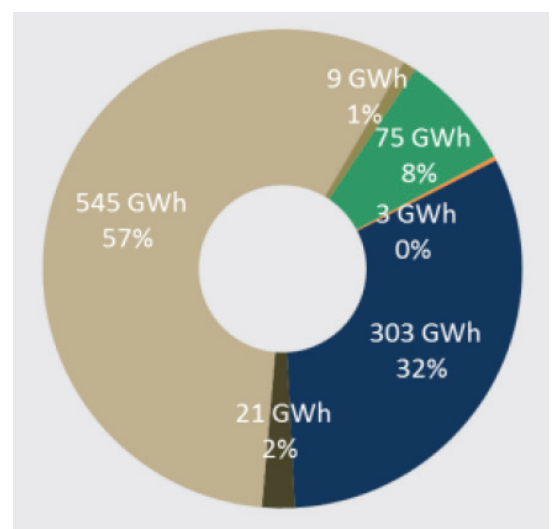
### Le résidentiel : 41% d'émissions de gaz à effets de serre

Avec 82000 logements, dont 88% de résidences principales, le résidentiel est le premier poste émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire. 83% des émissions sont liées aux énergies fossiles (gaz, fioul). 1400 logements se chauffent encore au fioul, dont 1100 maisons.

24000 logements, soit 33% du parc, sont énergivores : ils ne disposent d'aucune isolation. Deux tiers d'entre eux ont été construits entre 1949 et 1974.

Pour les ménages, la facture annuelle d'énergie s'élève à 1050€.

Les travaux d'isolation, le remplacement des systèmes de chauffage au fioul, la construction de logements très performants du point de vue énergétique sont des leviers forts pour favoriser la transition énergétique du territoire.



■ RCU ■ Electricité ■ Fioul ■ Gaz ■ GPL ■ Bois

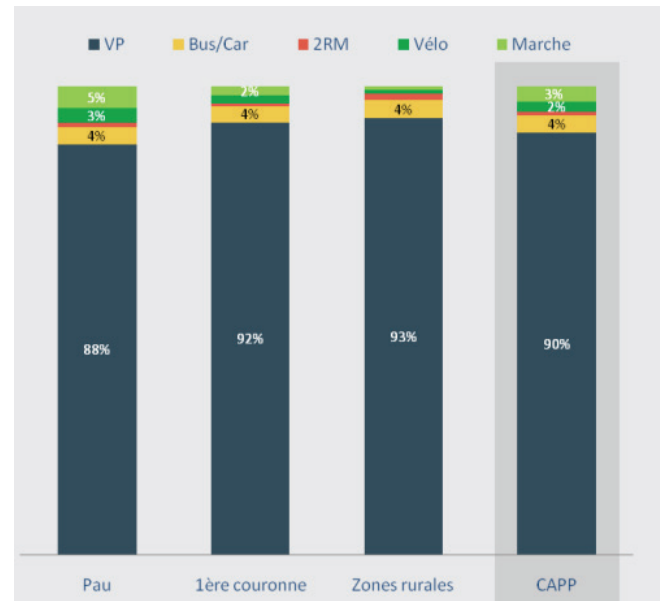
source : EDF collectivités, 2015



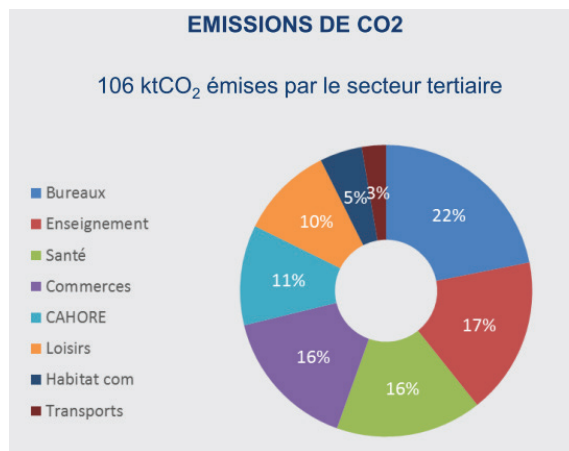
## Les déplacements

Avec 118 ktCO<sub>2</sub>, les déplacements de personnes sont le deuxième poste le plus émetteur de Gaz à Effets de Serre. Sur l'agglomération Pau-Pyrénées, l'utilisation de la voiture concerne 67% des déplacements et 90% des kilomètres parcourus.

La mise en fonction du Bus à Haut Niveau de Services prévue en 2019 va bouleverser le plan de déplacements du cœur d'agglomération. Elle nécessitera l'implication des entreprises et des citoyens pour que les transports en commun deviennent le mode de transport privilégié des palois.



## Le secteur tertiaire



Le secteur tertiaire est le troisième poste le plus émetteur de gaz à effets de serre. Il émet 106 ktCO<sub>2</sub>, dont 71 liées aux énergies fossiles. Les secteurs Bureaux, Enseignement-Recherche et Santé représentent 55% des émissions.

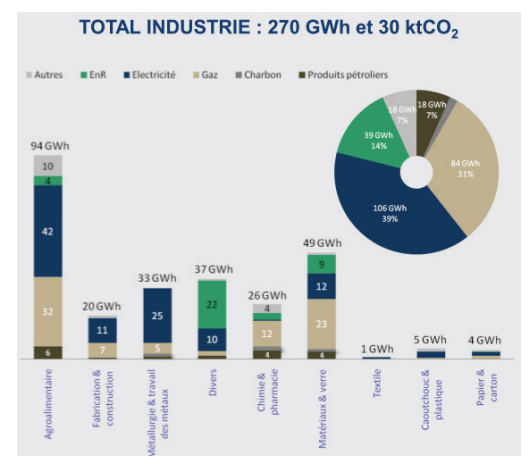
La réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie dans les bureaux et locaux professionnels est prioritaire pour véritablement diminuer les émissions de gaz à effets de serre du territoire.

## L'industrie

L'industrie émet 30 ktCO<sub>2</sub>, dont 24, soit 80%, sont liées aux énergies fossiles.

Le secteur agro-alimentaire représente 39% de la consommation d'énergie.

La réalisation de diagnostics énergétiques, les systèmes de récupération de chaleur ou encore l'optimisation des procédés sont autant de pistes pour diminuer l'empreinte carbone de ce secteur.



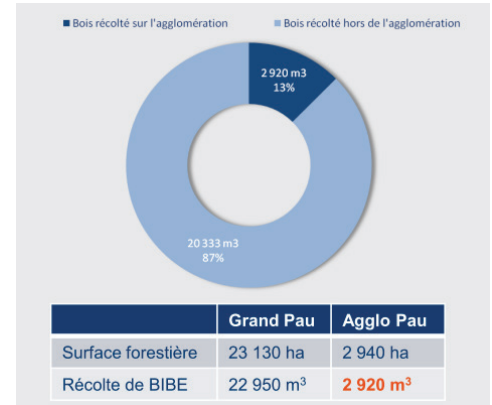


# PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE : DES POTENTIELS À EXPLOITER

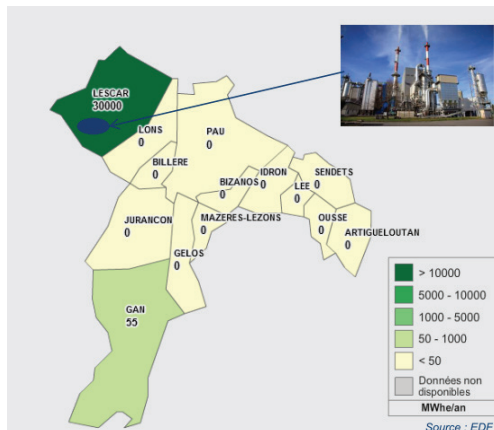
## La production à partir du bois

Le bois est la première source de production locale d'énergie. En effet, 57 GWh pci sont consommés par an, ce qui correspond à 23 milliers de m<sup>3</sup> de bois. 90% de cette production est consommée par le secteur résidentiel.

La structuration de la filière bois-énergie représente l'enjeu prioritaire pour développer cette source d'énergies renouvelables.



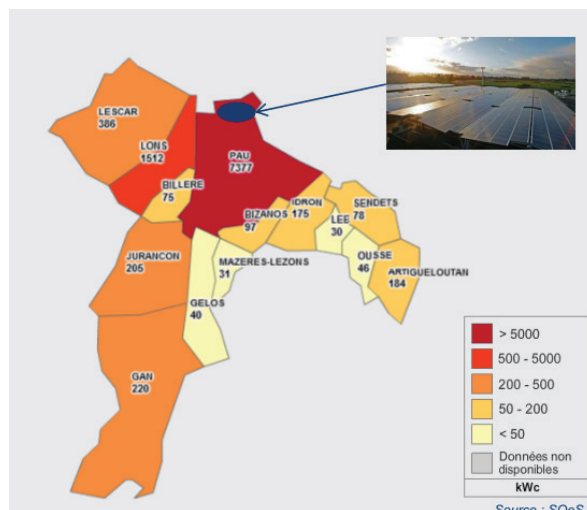
## La production à partir des déchets



La production d'énergie à partir de déchets représente 31 GWh chaque année. La moitié provient des déchets de l'agglomération.

Si la valorisation des déchets fermentescibles issus des ordures ménagères représente potentiellement la plus grande source de production de biogaz, la méthanisation des déchets agricoles et gro-alimentaires dispose également d'un potentiel intéressant.

## Le photovoltaïque



Le territoire de l'agglomération compte 500 installations en toiture et une centrale importante au sol au Zénith de Pau. Cela correspond à 52000 m<sup>2</sup> de panneaux, pour 10 MWc installés.

D'après l'étude d'EDF Collectivités, 4 km<sup>2</sup> de panneaux peuvent potentiellement être installés sur les toitures de la Communauté d'agglomération, dont 59% sur du résidentiel collectif et tertiaire.



# LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITOIRE : LA FEUILLE DE ROUTE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les PCAET sont des outils d'animation du territoire qui définissent les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.



Pour la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, l'élaboration du PCAET va permettre de définir les principes directeurs de sa stratégie de transition énergétique. Un programme d'actions de 4 à 6 ans viendra concrétiser cette stratégie.

En parallèle, la Communauté d'agglomération souhaite agir sur ses propres consommations d'énergie et émissions de gaz à effets de serre. Pour cela, elle s'engage dans une démarche Cit'Ergie un label européen, qui vise à inscrire les politiques énergie-climat des collectivités dans une perspective d'amélioration continue.

## LE CALENDRIER DU PLAN CLIMAT

### Juillet 2015

La Communauté d'agglomération est reconnue Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte.

### Février 2016

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération s'engage officiellement dans l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territoire et l'animation d'une démarche Cit'Ergie.

### Mai 2016

Les premiers ateliers de travail sont organisés au sein de la collectivité et avec les partenaires de l'Agglomération. La société civile est appelée à participer aux travaux à travers le Club climat, institué lors de la soirée du 19 mai, au Palais Beaumont.

## FOCUS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi sur la transition énergétique a introduit de nouveaux objectifs à l'horizon 2030 dans lesquels doivent s'inscrire les PCAET :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030 et les diviser par quatre à l'horizon 2050 (facteur 4)
- Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012 et porter le rythme annuel de baisse de l'intensité énergétique finale à 2,5% d'ici à 2030
- Réduire la consommation d'énergies fossiles de 30% en 2030 par rapport à 2012
- Porter la part des énergies renouvelables à 23% de notre consommation énergétique finale brute en 2020 et à 32% en 2030.
- Porter la part du nucléaire à 50% dans la production d'électricité à l'horizon 2025.



## LE CLUB ACTION CLIMAT

Les activités résidentielles et tertiaires sont les plus émettrices de CO2 du territoire. En créant un Club Action Climat, la Communauté d'agglomération souhaite mobiliser les entreprises du territoire et les représentants des activités socio-économiques dans sa démarche de transition énergétique.

### Favoriser les rencontres et les échanges

Le Club Action Climat a pour objectif de favoriser les rencontres et les échanges autour du Climat et de la transition énergétique. Son rôle est également de valoriser les bonnes pratiques et permettre les échanges d'expériences.

Il s'agit également de créer et d'animer une communauté de travail pouvant émettre des avis sur l'élaboration et le suivi de la stratégie Climat-Air-Energie de l'Agglomération.

### Inciter à agir

Adhérer aux idées, s'engager dans des objectifs, réaliser des actions...

Chacun à son niveau peut contribuer à l'atteinte des objectifs de diminution des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effets de serre ou de production d'énergies nouvelles.

**Inscrivez votre  
organisme en ligne sur :**

**[www.pau.fr/club-climat](http://www.pau.fr/club-climat)**

**Le club Climat est ouvert à tous les acteurs de la transition énergétique.**



## CONTACTS

**Informations / Contacts :**

Aurélie DELBIGOT

Chargée de mission Développement durable  
Direction développement durable et déchets  
Communauté d'agglomération Pau Pyrénées  
05 59 14 64 30